



Nombre de conseillers :

En exercice: 11

Présents: 08

Votants: 08

Date de convocation : 23/08/2023

Date d'affichage : 23/08/2023

L'An Deux mille Vingt-trois et le cinq septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Abit dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel CAZET, Maire.

PRESENTS: RUIZ Caroline, PONTOIS Brigitte, PINEAU Marie-Noëlle , MONCLA Dominique, BARRIERE Tom, LEGRAND Stéphane, AYSE Patrick, CAZET Michel

ABSENT : Mme CAZET Joëlle, , HOURQUET Anthony, CAZABAN Alexandre

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme RUIZ Caroline

Objet : subvention de fonctionnement pour le comité des fêtes de SAINT-ABIT

Le Maire expose à l'ensemble du Conseil Municipal qu'un comité des fêtes s'est créé dans la commune de SAINT-ABIT pour animer diverses manifestations au sein du village.

Afin de les aider à démarrer cette association, le Président du Comité des Fêtes de SAINT-ABIT a sollicité une subvention de fonctionnement d'un montant de 300 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE d'octroyer la somme de 300 euros au Comité des Fêtes en vue d'organiser des manifestations au sein de la commune

AUTORISE le Maire à effectuer le mandatement de la somme de subvention indiquée ci-dessus en précisant que la somme correspondante sera imputée à l'article 65748 du Budget 2023, pourvu à cet effet.

Aux registres sont les signatures.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus
Le Maire, Michel CAZET

